

Le 11/10/2024

L'hébergement collectif : au cœur de l'équipement sportif de demain ?

Et si l'on transformait une carence observée durant les Jeux de Paris 2024 en héritage dans les territoires ?

Avec les tarifs prohibitifs des hôtels et des particuliers, auxquels s'ajoutait la préemption des résidences publiques et privées par l'Etat pour les forces de sécurité et salariés des Jeux, la situation de pénurie de logements collectifs a été manifeste.

Si la ferveur populaire a été incontestable, bon nombre de séjours ont été annulés ou limités faute d'hébergement accessible, quand d'autres ont opté par défaut pour un aller-retour express dans la journée pour le grand public, ou en utilisant le système D comme les délégations de jeunes d'outre-mer de Polynésie Française, de Guadeloupe ou encore les bénévoles.

A titre exceptionnel, une solution d'hébergement collectif temporaire dans les installations sportives (ERP de type X) pour l'accueil des courts séjours a bien été proposée, mais les différentes démarches et délais relatifs à la réglementation sécurité et incendie ont découragé les organisateurs et les collectivités.

Si cette carence a concerné spécifiquement la région parisienne en raison du caractère inédit des Jeux, il s'avère qu'elle est bel et bien présente également au quotidien sur l'ensemble du territoire national dans l'organisation des activités et compétitions fédérales des clubs, l'organisation des séjours pour les jeunes ou encore les stages pour les sportifs de haut-niveau.

Avec l'organisation chaque année de plus de 50 séjours sportifs pour 3 500 jeunes, l'exemple du Toulouse Université Club est révélateur.

Face à cette pénurie d'hébergements collectifs et leur raréfaction dans les établissements scolaires durant les vacances, la question de l'accès des jeunes aux séjours collectifs devient un véritable défi pour le club.

Les prix des structures d'accueil ayant augmenté de façon significative ces trois dernières années (+ 40 %, entre 2019 et 2024, et + 25% pour les auberges de jeunesse), l'organisation de ces séjours devient complexe pour des raisons budgétaires, alors même que la demande est en forte croissance.

Cette situation inflationniste incite davantage les organisateurs à se tourner vers des destinations étrangères plus accessibles financièrement, sans parler de la complexité administrative et normative. A titre d'exemple, un séjour footballistique au départ de Toulouse, coûte environ 30% de moins en Espagne qu'en France avec des prestations identiques voire supérieures et transport inclus.

L'exemple de l'équipe de France de nage en eaux libres confirme ce constat. Son directeur Stéphane LECAT, indique que « c'est toujours la galère pour trouver des hébergements à des tarifs accessibles, pour les stages des athlètes et à proximité. Il est vrai que faire un centre d'hébergement pour un stage ou une compétition à moindre coût pourrait être une solution. Lorsque tu te déplaces pour un stage ou une compétition, l'un des points central est le sommeil ». Cette situation obligeant les organisateurs à faire de nombreux kilomètres pour une perte de temps et de récupération préjudiciables pour les athlètes.

Cette situation est donc paradoxale en France avec une forte demande de courts séjours qui ne trouve pas d'offre adaptée, alors que pourtant cela marche fort.

Comme l'exemple de la ville de Royan qui dispose d'un centre d'hébergement sportif de 80 places en régie directe. Avec un chiffre d'affaires annuel de 120 000 € et un modèle équilibré, les réservations « sont bookées », notamment avec la Fédération Française de Volley et ses comités territoriaux qui l'utilisent pour leur stage de détection et d'entraînement.

Situé au cœur du tissu associatif et à 800 m de la plage, il offre une palette d'activités et de services très diversifié qui répond aux attentes.

Un point de vigilance est relevé sur les charges de fonctionnement et les coûts d'énergie à maîtriser pour préserver un modèle économique équilibré.

Pour aller plus loin, dans les pays nordiques comme en Finlande, il serait d'usage que les athlètes soient hébergés dans les gymnases où se déroulent les compétitions internationales scolaires de Badminton, certainement une question de culture et d'efficience.

Les opportunités

Par le biais des activités physiques et sportives, il s'agit avant tout de répondre à l'enjeu de l'accès aux activités physiques et sportives, aux loisirs et vacances, pour le plus grand nombre, à l'inclusion sociale, avec une véritable politique d'accueil de la jeunesse.

Cette nouvelle fonction d'hébergement au sein des complexes sportifs ou à proximité immédiate, permettrait l'impulsion d'un nouveau modèle plus vertueux avec une palette de services, qui booste la désirabilité de la ville ou territoire d'accueil, dans une stratégie de marketing territorial du sport.

Les territoires ruraux, littoraux et de montagne qui disposent d'une capacité moindre d'investissement (notamment par rapport aux villes moyennes et métropoles), seraient particulièrement visés en raison de leurs atouts naturels, culturels, touristiques, gastronomiques, recherchés en complément des activités physiques.

A l'heure de la transition écologique, cet investissement permettrait d'organiser des séjours avec une distance plus courte, favorisant ainsi un gain de temps de transport, des coûts moindres d'organisation, et une limitation de l'empreinte carbone.

L'autre avantage est de proposer une centralité des activités et des services, qui est souvent le point essentiel des organisateurs qui fait pencher la balance sur le choix du lieu, pour optimiser leur temps de séjour sur place.

Le champ des potentialités est infini : cela peut concerner les séjours et stages durant les vacances scolaires, les séjours et stages sportifs de tous niveaux comme ceux des fédérations et leurs comités départementaux et régionaux, les compétitions internationales, nationales et territoriales, les événements et rassemblements sportifs, les séjours organisés par les entreprises pour leurs salariés ainsi que les groupes de particuliers.

Propositions

Afin de favoriser cette initiative structurante, un appel à projets permettrait d'accompagner les collectivités ou structures volontaires dans ce process par le biais du plan d'investissement France 2030 ou de l'Agence nationale du sport qui dispose de crédits dédiés à l'innovation sociale. Au regard des territoires ruraux, littoraux et de montagne particulièrement visés, les fonds DETR, Fonds Vert, fonds européens FEDER pourraient compléter le tour de table, tout comme les fonds dédiés à la Jeunesse et de la Solidarité.

Différents prototypes avec une palette de services (numériques, restauration, transports, activités...) proposeraient des concepts pour développer ces projets d'innovation sociale, aider à la réflexion des collectivités et structures volontaires et contribuer à imaginer l'équipement sportif de demain comme un véritable lieu de vie.

Deux typologies peuvent se dégager :

- La conception d'un centre d'hébergement spécifique au sein d'un complexe sportif avec les fonctions et services dédiés
- L'utilisation et la transformation d'une installation sportive pour un hébergement collectif temporaire ou permanent

Une étude de cas concrète de ces typologies via des sites pilotes, présenterait le coût de ces réalisations, le modèle de gestion et leur contexte réglementaire pour favoriser le retour d'expériences.

Ainsi, à la suite d'une carence identifiée durant les Jeux, il serait possible de la transformer en opportunité comme un héritage durable dans les territoires pour l'accès à la pratique sportive et aux loisirs. Et contribuer aux engagements et promesses de Paris 2024.

Cyril CLOUP et Benoît MAURY

cyril.cloup@free.fr

directeur@toulouseuniversiteclub.fr